

Vos questions / nos réponses

# Légalisation du cannabis ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/12/2010 14:53

Bonjour a tous,

J ai une question simple, mais a laquelle je n'ai jms eut de reponse valable.

Pourquoi le cannabis n'est pas legaliser en france? Alors que l'on est surement un des pays les plus consommateur!

---

**Mise en ligne le 22/12/2010**

Bonjour.

Un premier élément de réponse à votre question est le cadre légal dans lequel s'inscrivent la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants en France. Ce cadre est posé par la loi du 31 décembre 1970 qui détermine quatre axes principaux : pénalisation de l'usage, propositions alternatives en cas de sanction d'usage (injonction thérapeutique), répressions sévère du trafic et de ses profits, interdiction de la publicité pour l'usage et le trafic de stupéfiants.

"Fêtant" ce mois-ci son quarantième anniversaire, cette loi fait toujours débat, notamment quant à son absence de modification significative et au fait qu'elle ne tienne pas compte des différences entre les produits. A ce jour, la France ne fait pas exception quant au statut légal du cannabis. En effet, la plupart de ses voisins européens interdisent également l'usage de ce produit, y compris les Pays-Bas, pour lesquels n'existent qu'une tolérance à une l'usage dans une quantité limitée.

Il nous paraît également important de différencier la légalisation de la dépénalisation : la première permet l'usage, la commercialisation et la production, alors que la dépénalisation ne fait que supprimer les sanctions pénales comme l'emprisonnement et les amendes sans forcément lever l'interdit.

Enfin, certaines propriétés du cannabis ont démontré leur intérêt sur le plan médical, amenant certains états à autoriser la commercialisation de médicaments à base de cannabinoïdes de synthèse ou l'utilisation de marijuana à visée thérapeutique. Pour autant, ces exemples ne se sont pas étendus de manière importante, et sont à contre-balancer avec la nocivité de la fumée du cannabis utilisé par la plupart des usagers.

Il n'y a donc malheureusement pas de réponse catégorique à votre question, mais il est important de pouvoir saisir les différentes dimensions en jeu dans ce débat. Aussi, nous vous invitons à utiliser notre forum afin de susciter de nouvelles réponses qui viendront compléter la notre.

Bien à vous.

